



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/ENERGY/49
29 janvier 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE
Douzième session, 20-21 novembre 2002

RAPPORT

I. PARTICIPATION

1. Le Comité de l'énergie durable a tenu sa douzième session les 20 et 21 novembre 2002, avec la participation de 220 représentants des États membres suivants: Albanie, Allemagne, Autriche, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Israël, Italie, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Monaco, Norvège, Ouzbékistan, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suisse, Turquie, Ukraine et Yougoslavie. Étaient également présents des représentants de la Communauté européenne. Des représentants de la Chine ont participé à la session en application du paragraphe 11 du mandat de la Commission.
2. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques étaient également représentés.
3. Les organisations intergouvernementales et non gouvernementales ci-après étaient aussi représentées: Secrétariat permanent de la Coopération économique de la mer Noire (BSEC-PERMIS), CENFuel Europe, Communauté d'États indépendants (CEI), Communauté inter-États eurasiatique du charbon et des métaux de la CEI, Conseil de l'énergie électrique de la CEI, Comité européen des combustibles solides (CECSO), Association européenne de l'énergie éolienne, Agence internationale de l'énergie (AIE/OCDE), IEA Clean Coal Centre (Royaume-Uni), Réseau international pour l'énergie durable (INFORSE), International Sustainable Energy

Organisation (ISEO), Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) et Conseil mondial de l'énergie (CME).

II. OUVERTURE DE LA SESSION

4. La Secrétaire exécutive a ouvert la session en décrivant les principaux défis économiques et politiques que les milieux industriels et les pouvoirs publics devaient relever dans le domaine de l'énergie. Elle a noté que les marchés de l'énergie dans la région connaissaient de profonds changements en raison de la libéralisation et de la mondialisation ainsi que de l'accroissement des préoccupations touchant l'environnement, la santé et la sécurité. Elle a fait observer que le Sommet mondial pour le développement durable, tenu à Johannesburg, avait permis aux dirigeants mondiaux de confirmer à nouveau leur volonté de promouvoir les dimensions économiques, environnementales et sociales du développement durable. Elle a proposé que le Comité tienne compte, dans ses débats et son programme de travail, de cette volonté exprimée lors du Sommet mondial et de l'initiative lancée par le Secrétaire général pour renforcer l'Organisation. Le Comité constituait une instance idéale pour mener un débat général sur les principales questions telles que la sécurité énergétique, les réformes des politiques de tarification de l'énergie et les incidences de l'élargissement de l'Union européenne. Ce débat était complété par des travaux sur les normes, règles et projets d'assistance technique axés sur l'élaboration de projets de renforcement des capacités et d'investissement visant à offrir une vaste gamme de modalités de coopération entre les États membres de la CEE sur les questions touchant l'énergie durable. Le Directeur de la Division de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement des entreprises a souhaité la bienvenue aux délégations et a indiqué que la session aborderait trois questions de la plus haute importance pour les États membres: sécurité énergétique compte tenu des faits récents, étude de directives pour réformer les politiques de tarification de l'énergie et suivi du Sommet mondial pour le développement durable. Il a présenté la Table ronde sur la sécurité des approvisionnements en énergie et les thèmes essentiels que devaient aborder les orateurs invités. Des informations complémentaires sont disponibles sur Internet aux adresses suivantes: www.unece.org et www.johannesburgsummit.org.

III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 1 de l'ordre du jour)

Documentation: ECE/ENERGY/48

5. L'ordre du jour a été adopté et il a été convenu que le point 3 (Questions découlant de la cinquante-septième session de la Commission relatives aux activités dans le domaine de l'énergie) et le point 11 (Programme de travail de la CEE dans le domaine de l'énergie) seraient examinés ensemble.

IV. BUREAU DE LA SESSION (point 2 de l'ordre du jour)

6. Les membres élus du Bureau étaient les suivants: Président: M. Miles Greenbaum (États-Unis d'Amérique); Vice-Président: M. Bruno Zluwa (Autriche); M. Michel Hors (France); M. Laszlo Molnar (Hongrie); M. Sergei Mikhailov, représenté par son suppléant, M. Boris Reoutov (Fédération de Russie); M. Jean-Christophe Fuëg (Suisse); M. Trajce Cerepnalkovski (ex-République yougoslave de Macédoine).

**V. RÉÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE
À LA LUMIÈRE DES ÉLÉMENTS NOUVEAUX**
(point 4 de l'ordre du jour)

Documentation: ENERGY/2002/2, ENERGY/2002/11 et communiqués de presse ECE/ENE/02/04 et 05

7. Ce point a été présenté par le Directeur de la Division de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement des entreprises qui a précisé les principaux thèmes à traiter lors de la Table ronde sur la sécurité des approvisionnements en énergie. Les intervenants à la Table ronde étaient: M. Alvaro Silva-Calderon, Secrétaire général de l'OPEP; M. Robert C. McFarlane, ancien Conseiller à la sécurité nationale auprès du Président Ronald Reagan, Président et Administrateur d'Energy and Communication Solutions; M. Cristobal Burgos Alonso, Directeur pour la sécurité des approvisionnements en énergie à la Commission européenne; M. Sergei Balashov, premier adjoint auprès d'un membre du Conseil d'administration de Gazprom; M. Togrul Bagirov, Vice-Président exécutif du Moscow International Petroleum Club, au nom de compagnies pétrolières russes, dont Lukoil; M. Ged Davis, Vice-Président de Global Business Environment, Shell International Limited; M. Benjamin Zycher, économiste principal à RAND Corp; M. Helmut Warsch, Directeur de Framatom ANP. Après les communications faites par les orateurs invités, une série de questions clefs ont été examinées dans le cadre d'un débat général où ont été notamment abordés la stratégie de production et d'exportation de l'OPEP, le Livre vert de la Commission européenne sur la sécurité énergétique, et les conséquences d'éventuelles ruptures des approvisionnements en énergie sur les marchés mondiaux des capitaux.

8. Les actes de la Table ronde ont été publiés sous forme de livre électronique de l'ONU intitulé «New Energy Security Threats». Il s'agit d'un CD-ROM qui contient le texte des communications et les diaporamas présentés lors de la session, les enregistrements vidéo des conférences de presse de certains intervenants, la déclaration liminaire et les conclusions du Directeur de la Division de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement des entreprises. Il a été publié sous le numéro 19 dans la série Énergie de la CEE, numéro de vente: GV.E.03.0.8; ISBN 92-1-101053-5; ISSN 1014-7225. Des informations complémentaires à ce sujet figurent sur le site www.unece.org, à la rubrique «Sustainable Energy».

9. Après un débat, le Comité:

- i) A pris note avec satisfaction des communications et du débat sur les préoccupations des pays membres concernant la sécurité énergétique et l'énergie durable;
- ii) A reconnu qu'il était de plus en plus important de renforcer les mesures et politiques visant à améliorer la sécurité énergétique, tout particulièrement à la lumière des faits nouveaux et des risques que faisait peser le terrorisme;
- iii) A souligné la nécessité de réexaminer les politiques énergétiques concernant le charbon, l'énergie nucléaire, la production locale d'énergie, les sources d'énergie nouvelles et renouvelables et les mesures environnementales à la lumière des préoccupations de plus en plus fortes quant à la sécurité énergétique;

- iv) A prié le secrétariat d'inclure la sécurité énergétique comme aspect des stratégies relatives à l'énergie durable pour le XXI^e siècle en proposant des mesures à prendre en coopération avec d'autres organisations internationales pertinentes pour:
- procéder régulièrement à des échanges de vues sur la sécurité énergétique et l'énergie durable;
 - analyser la fiabilité des données sur les approvisionnements en énergie et les branches d'activité ayant des liens avec la sécurité énergétique pour renforcer la transparence et l'efficacité des marchés de l'énergie;
 - encourager les échanges d'informations sur le sujet via Internet;
 - poursuivre l'évaluation de la sécurité énergétique et du rendement énergétique dans la CEI;
- v) A prié le Bureau du Comité et le secrétariat d'étudier avec les ministères intéressés et les organismes d'appui des possibilités de financement extrabudgétaire de cette activité et de rendre compte à la prochaine session du Comité sur les progrès réalisés.

**VI. ÉLABORATION DE DIRECTIVES AUX FINS DE LA RÉFORME
DES TARIFS DE L'ÉNERGIE ET DE LA SUPPRESSION DES
SUBVENTIONS POUR PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT
ÉNERGÉTIQUE DURABLE** (point 5 de l'ordre du jour)

Documentation: ENERGY/2002/9, ENERGY/2002/10

10. Le secrétariat a lancé le débat sur ce point d'ordre du jour avec une série de communications: contrôle des prix dans le secteur de l'énergie (M. Konstantin Petrov, KEMA Consulting, Pays-Bas); réforme des tarifs de l'énergie dans les pays d'Europe centrale et orientale (M. Laszlo Molnar, Hongrie); directives aux fins de la réforme des subventions dans le secteur énergétique (M. Trevor Morgan, de Menecon Consulting, France). Ces communications peuvent être lues et déchargées sur le site www.unece.org sous la rubrique «Sustainable Energy».

11. Lors du débat qui a suivi, les délégations ont formulé des observations sur le projet de directives et de procédures aux fins d'un examen plus approfondi. Les projets relatifs à deux directives ont été fortement révisés lors de la réunion tenue les 19 et 20 novembre 2002 par l'Équipe spéciale mixte énergie/environnement sur la réforme des tarifs de l'énergie pour un développement durable. L'idée était que les directives soient réexaminées par le Comité de l'énergie durable puis examinées par le Comité des politiques de l'environnement de manière à ce que les deux Comités puissent ensemble soumettre les Directives sur la réforme des tarifs de l'énergie et les Directives sur la suppression des subventions à la prochaine Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» qui doit se tenir en mai à Kiev.

12. Le Comité:

- i) A approuvé les projets de directives sur a) la tarification de l'énergie et b) la suppression des subventions, tels qu'ils avaient été établis et améliorés par l'Équipe spéciale sur l'énergie et l'environnement;
- ii) A recommandé que les directives soient communiquées à la Conférence ministérielle de Kiev «Un environnement pour l'Europe», sous réserve de confirmation par le Comité des politiques de l'environnement;
- iii) A approuvé le programme de l'Équipe spéciale relatif aux futurs travaux sur l'internalisation des coûts;
- iv) A décidé de continuer à coopérer à l'exécution de cette tâche avec les milieux actifs dans le domaine de l'environnement, à condition seulement que le Comité des politiques de l'environnement de la CEE joue un rôle moteur et assure la participation des États d'Europe occidentale membres de la CEE et le recours à leurs compétences;
- v) A remercié le Gouvernement tchèque d'avoir exprimé la volonté de coordonner ce programme au cours des trois prochaines années;
- vi) A invité les autres organisations internationales travaillant dans ce domaine, par exemple le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à désigner des experts susceptibles de devenir membres de l'Équipe spéciale.

**VII. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET INITIATIVES SPÉCIALES
EN FAVEUR D'UN DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE
DURABLE** (point 6 de l'ordre du jour)

a) Aperçu général des initiatives

Documentation: ENERGY/2002/3

13. Le Directeur de la Division de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement des entreprises a présenté ce point de l'ordre du jour en décrivant l'éventail des activités menées dans le cadre du Comité de l'énergie durable, des groupes d'experts qui y sont liés, des équipes spéciales et des projets extrabudgétaires. Il a fait observer que le dialogue général intergouvernemental et les échanges d'informations à valeur ajoutée rendus possibles par la CEE devaient aussi déboucher sur des normes à appliquer. Lorsque la mise en œuvre posait un problème, non faute de volonté politique, mais de moyens, la CEE fournissait une assistance technique axée sur le renforcement des capacités et la promotion des projets d'investissement. Le Directeur de la Division a noté que d'autres organismes du système des Nations Unies fournissaient de tels services, mais que, lorsque la CEE avait une compétence spécifique ou complémentaire, cette assistance était aussi fournie dans le cadre des travaux sur l'énergie durable. Il a fait remarquer que plusieurs des initiatives relatives à l'énergie se termineraient en

2003 et devraient être prolongées, adaptées ou arrêtées lors de l'examen du programme de travail pour 2003 et pour le prochain exercice biennal 2004-2005.

14. Le Comité a accueilli avec satisfaction l'étude faite par le secrétariat des initiatives spéciales concernant le développement énergétique durable.

b) Classification internationale cadre des Nations Unies pour les réserves/ressources énergétiques

Documentation: ENERGY/GE.3/2002/2

15. Ce point a été présenté par M. Sigurd Heiburg (Norvège), Président du Groupe spécial d'experts sur la terminologie des réserves/ressources énergétiques, après d'intenses travaux réalisés par l'Équipe spéciale depuis la dernière session du Comité de l'énergie durable, tenue en 2001. Il a présenté la composition de l'Équipe spéciale et retracé l'historique de la création de la Classification internationale cadre des Nations Unies pour les combustibles solides avant de rendre compte de l'état d'avancement des travaux visant à élaborer un système de classification similaire pour le charbon, le pétrole et l'uranium. Il a fait observer que le nouveau système de classification serait utilisé pour préparer l'enquête triennale du Conseil mondial de l'énergie (CME) sur les ressources énergétiques et a précisé les mesures de suivi à prendre pour achever le nouveau système de classification pour les réserves et ressources énergétiques. Son rapport sur l'état d'avancement des travaux du Groupe spécial d'experts peut être consulté sur le site www.unece.org sous la rubrique «Sustainable Energy».

16. Le Comité:

- i) A pris note avec satisfaction des intenses activités que le Groupe spécial avait menées depuis la dernière session du Comité;
- ii) A félicité le Groupe spécial pour avoir réussi en si peu de temps à étendre les principes de la Classification internationale cadre actuelle des Nations Unies à tous les produits énergétiques (pétrole, gaz naturel, charbon et uranium) en harmonisant celle-ci avec la classification SPE/WPC/AAPG¹ pour les hydrocarbures et avec la classification AIEA/AEN pour l'uranium;
- iii) A adopté le rapport du Groupe spécial et a recommandé que la nouvelle Classification-cadre soit acceptée pour une période d'essai d'un an avant qu'une version définitive ne soit publiée;
- iv) A prié les pays et les organisations internationales concernées (AIEA, CME, OPEP, WPC/SPE, IASB, EFG, services géologiques nationaux) de formuler des observations sur le caractère adéquat ou non du nouveau cadre pour harmoniser les définitions de toutes les réserves et ressources énergétiques;

¹ Société des ingénieurs du pétrole (SPE), World Petroleum Congress (WPC), American Association of Petroleum Geologists (AAPG), Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Agence pour l'énergie nucléaire (AEN), Conseil international des normes comptables (IASB), Fédération européenne des géologues (EFG), Conseil mondial de l'énergie (CME) et Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

- v) A prié le CME d'appliquer la nouvelle Classification-cadre des Nations Unies pour l'étude mondiale des ressources énergétiques;
 - vi) A recommandé que la CEE, en coopération avec d'autres organismes intéressés figurant parmi ceux qui sont mentionnés plus haut, organise en 2003 un séminaire sur l'application de la nouvelle Classification-cadre aux ressources énergétiques;
 - vii) A décidé de réaliser des études spécifiques sur l'application de la Classification-cadre des Nations unies au niveau national. Les délégations de la Norvège, de la Pologne, de la Roumanie, de la Fédération de Russie et de la Turquie ont décidé de mener à bien ces études au plus tard à la fin juin 2003;
 - viii) A décidé de réaliser des études spécifiques sur l'application de la Classification-cadre des Nations Unies dans le cas de divers gisements de pétrole, de gaz naturel, de charbon et d'uranium. Les délégations de la Fédération de Russie, de la Pologne, de la Roumanie, et du Venezuela sélectionneront divers gisements avant le 31 décembre 2002 et mèneront à bien les études avant la fin juin 2003;
 - ix) A décidé que le Groupe spécial d'experts tiendrait sa prochaine réunion les 30 et 31 octobre 2003 et aurait pour mandat d'examiner les études spécifiques et des observations sur le caractère adéquat ou non de la Classification-cadre;
 - x) A remercié les Gouvernements de la Turquie, de la Fédération de Russie et de la Norvège pour avoir accueilli en 2002 des séminaires sur la promotion de la Classification-cadre (Ankara en mai, Tyumen en septembre et Stavanger en septembre);
 - xi) A demandé au secrétariat de publier le projet de classification approuvée par le Groupe spécial d'experts et de le faire distribuer dès que possible aux pays et organisations intéressés;
 - xii) A encouragé les initiatives visant à présenter et promouvoir la nouvelle Classification dans les instances pertinentes, notamment les organisations professionnelles internationales, les universités, etc.;
 - xiii) A prié le Bureau du Groupe spécial de coordonner les activités pendant la période d'essai.
- c) Réseau régional pour l'utilisation rationnelle des ressources en énergie et en eau (RENEUER)

17. M. Zdravko Genchev (Bulgarie), Directeur exécutif du Centre de l'efficacité énergétique (EnEffect) faisant office d'agent d'exécution pour le projet RENEUER a présenté ledit projet. Il a précisé que l'objectif était d'établir un climat et des conditions sur les marchés qui soient favorables aux investissements pour exécuter des projets concernant l'amélioration du rendement en matière d'énergie et d'eau dans le cadre de l'appui aux pays d'Europe du Sud-Est. Il a passé en revue les progrès réalisés en notant en particulier l'appui fourni par le Gouvernement français à la réunion du Cercle pour l'efficacité énergétique, tenue du 9 au 13 septembre 2002, la Direction générale de l'énergie des États-Unis, la Commission européenne et l'Agence des

États-Unis pour le développement international (USAID) dans le cadre du programme Municipal Network for Energy Efficiency (MUNEE) exécuté par l'Alliance to Save Energy. On trouvera des informations complémentaires concernant le projet RENEUER sur les sites www.reneuer.com et www.ee-21.net.

18. Le Comité:

- i) S'est félicité des progrès réalisés dans le cadre du projet RENEUER et de l'appui fourni à cet égard par USAID et le projet MUNEE de l'Alliance to Save Energy, le Gouvernement français, le PNUD, la Commission européenne et le Gouvernement néerlandais;
 - ii) A demandé au Bureau du projet «Efficacité énergétique 21» et au secrétariat d'examiner la question de l'appui avec les organismes donateurs et les représentants des pays participant au projet RENEUER et de rendre compte des progrès réalisés au Comité de l'énergie durable en novembre 2003.
- d) Corridor bleu: utilisation du gaz naturel comme carburant pour le transport transfrontières de marchandises

Documentation: ENERGY/2002/4.

19. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par M. Kirill Stepanov, Directeur général de la Fondation Vernadsky, qui a décrit les progrès réalisés sur les deux corridors de transport définis dans le projet: Berlin-Rome et Moscou-Berlin. Il a expliqué que le programme Corridor bleu faisait partie des 32 projets pour un développement durable qui avaient été présentés au Sommet mondial pour le développement durable tenu à Johannesburg. Il a indiqué que la première réunion de l'Équipe spéciale chargée du projet Corridor bleu, tenue à Varsovie (Pologne) en juin 2002, avait rassemblé des représentants de 13 pays membres de la CEE et avait formulé des recommandations pour continuer à exécuter le projet. Des informations complémentaires sur le projet figurent sur le site www.unece.org/ sous la rubrique «Sustainable Energy» et la Fondation Vernadsky est présentée sur le site www.vernadsky.ru.

20. Le Comité:

- i) A pris note des travaux réalisés par l'Équipe spéciale intersectorielle sur l'évaluation du projet;
- ii) A invité les autres parties intéressées à se joindre à l'Équipe spéciale;
- iii) A demandé au secrétariat de rendre compte de l'état d'avancement du projet à sa prochaine session.

**VIII. SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE:
SUITE QUE DOIT LUI DONNER LA CEE DANS LE DOMAINE
DE L'ÉNERGIE (point 7 de l'ordre du jour)**

21. Le Directeur de la Division de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement des entreprises a présenté ce point en notant que le Sommet mondial pour le

développement durable avait confirmé à nouveau l'attachement des dirigeants mondiaux à la promotion des dimensions économiques, environnementales et sociales du développement durable. Il a proposé que le Comité tienne compte dans son programme de travail de cet attachement et de l'initiative prise par le Secrétaire général pour renforcer l'Organisation. Il a fait observer que lors de la cinquante-huitième session de la Commission, qui devait se tenir en mars 2003, un débat de haut niveau serait organisé sur le développement durable dans la région de la CEE avec des exposés sur l'exploitation durable de l'énergie.

22. Un exposé sur le suivi du Sommet mondial pour le développement durable a été présenté par M. Mark Radka (PNUE), participant au Réseau mondial sur l'énergie pour le développement durable. Le Réseau relie entre eux des centres d'excellence, notamment le Swedish International Institute for Industrial Environmental Economics (IIEE), le PNUE, le Laboratoire national RISO (Danemark), le Tata Energy Research Institute (TERI) en Inde, l'African Energy Policy Research Network (Kenya), la Fondation Bariloche (Argentine), ENDA Tiers-monde (Sénégal) et l'Energy Research and Development Centre (EDRC) en Afrique du Sud, avec l'appui du Fonds du PNUE pour l'environnement, de donateurs bilatéraux, du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et de la Fondation des Nations Unies. Le Réseau est conçu pour relier entre elles les institutions existantes dont les activités sont axées sur l'énergie, le développement et l'environnement et a été officiellement lancé lors du Sommet mondial pour le développement durable. Des informations complémentaires sur le Réseau peuvent être consultées sur les sites www.unepie.org/energy et www.gnesd.org.

23. Le Comité:

- i) S'est félicité de la contribution de la CEE au Sommet mondial pour le développement durable et de la prise en compte des dimensions régionales, économiques, environnementales et sociales du Sommet dans le programme de travail du Comité relatif à l'énergie durable;
- ii) S'est félicité de la coopération entre la CEE et d'autres organismes des Nations Unies, tels que le PNUE, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et les autres commissions régionales, dans le cadre du suivi du Sommet de Johannesburg;
- iii) A prié le Bureau d'étudier avec le PNUE comment la CEE pourrait contribuer au Réseau mondial pour l'énergie et le développement durable.

IX. CONSTITUTION DE RÉSEAUX ET UTILISATION DES APPLICATIONS INTERNET POUR LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES DE L'ÉNERGIE DURABLE (point 8 de l'ordre du jour)

Documentation: ENERGY/2002/5.

24. Le Secrétaire du Comité de l'énergie durable a présenté ce point de l'ordre du jour en s'appuyant sur une évaluation de l'utilisation que le secrétariat de la CEE faisait des applications Internet pour exécuter le programme de travail du Comité. On y montrait comment les sites Web étaient utilisés pour procéder à des échanges d'informations à valeur ajoutée entre tous les participants aux activités de la CEE touchant l'énergie durable et pour renforcer la participation

des experts aux réunions de la CEE. L'analyse du secrétariat avait été réalisée à titre de contribution de la CEE aux travaux préparatoires du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) qui doit se tenir à Genève en décembre 2003. M. Boris Reoutov, du Ministère russe de l'industrie, des sciences et des technologies, a fait une communication concernant une exposition virtuelle sur les technologies, matériaux et services avantageux sur le plan du rendement énergétique organisée à Moscou par le Ministère et présentée sur le site www.energy-exhibition.com. Des informations complémentaires sur chacun des sites Web liés aux activités de la CEE sont disponibles aux adresses suivantes: www.unece.org sous la rubrique «Sustainable Energy», www.gascentre.unece.org, www.reneuer.com, www.ee-21.net et www.munee.org.

25. Le Comité:

- i) S'est déclaré satisfait de l'évaluation que le secrétariat a faite des applications Internet dans le domaine de l'énergie durable à titre de contribution aux travaux préparatoires du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI);
- ii) A prié le secrétariat d'établir un réseau de liens directs entre la page Internet de la CEE sur l'énergie durable et les sites Web des institutions gouvernementales, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales et des entreprises qui participent aux activités du Comité;
- iii) A prié le secrétariat de prendre des dispositions pour diffuser sur Internet des analyses de la fiabilité des données sur les approvisionnements en énergie et les secteurs d'activités relatifs à la sécurité énergétique afin de renforcer la transparence et l'efficacité des marchés de l'énergie en coopération avec d'autres organisations internationales pertinentes.

X. EXAMEN DES ACTIVITÉS DES ORGANES SUBSIDIAIRES

(point 9 de l'ordre du jour)

- a) Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21»

Documentation: ENERGY/WP.4/2002/4.

26. Le Président du projet «Efficacité énergétique 21», M. Bernard Laponche (France), a présenté ce point de l'ordre du jour en faisant état des activités menées au titre du projet en 2002 et de propositions visant à poursuivre le projet pendant une nouvelle phase de trois ans allant de 2003 à 2006. Le Président a en particulier demandé une nouvelle phase pour promouvoir le développement de projets d'investissement dans les pays en transition en utilisant les mécanismes établis par le Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Il serait ainsi tenu compte des aspects énergétiques, environnementaux, financiers et sociaux des investissements faisant intervenir toutes les parties prenantes. L'une des principales méthodes de travail consisterait à utiliser des cercles pour l'efficacité énergétique similaires à ceux qui étaient utilisés pour le projet RENEUER traitant essentiellement des questions de financement des investissements pour utilisation finale. Cette approche aiderait le projet «Efficacité énergétique 21» à offrir une stratégie durable, continue et stable pour les pays en transition d'Europe centrale et orientale. Après cette communication et

le débat qui a suivi, un exposé spécial a été présenté sur l'étude conjointe du projet «Efficacité énergétique 21» et du Programme SAVE de la Commission européenne, intitulée «Enhancing Government Regulatory Energy Measures Impact and Diffusion Speed Appraisal Method» ou projet E-GRIDS (voir aussi plus bas sous l'intitulé «Questions diverses»).

27. Le Comité:

- i) A noté avec satisfaction que le projet «Efficacité énergétique 21» décrit dans le plan y relatif pour 2000-2003 offrait aux États membres de la CEE une stratégie régionale appropriée pour s'acquitter des engagements qu'ils avaient pris au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques;
- ii) A remercié le secrétariat de la Convention-cadre d'avoir maintenu une coopération étroite avec les activités relevant du projet «Efficacité énergétique 21», en notant le caractère complémentaire de cette collaboration;
- iii) A remercié les coordonnateurs nationaux des pays en transition et les organismes d'appui pour leur volonté d'assurer un financement ou un cofinancement ou de verser des contributions en nature pour le projet et le secrétariat de la CEE pour avoir géré le projet et aidé les États membres à l'exécuter;
- iv) S'est félicité en particulier de l'appui et de la participation des Gouvernements français, norvégien et italien, du Programme SAVE de la Commission européenne, de la Direction générale des États-Unis pour l'énergie, de USAID et de l'Alliance to Save Energy au projet MUNEE;
- v) S'est félicité de la participation du Programme SAVE de la Commission européenne et du Gouvernement italien à la réalisation de l'étude intitulée «Enhancing Government Regulatory Energy Measures Impact and Diffusion Speed Appraisal Method» ou projet E-GRIDS ainsi que de l'appui fourni à l'équipe chargée du projet;
- vi) A recommandé que la méthode E-GRIDS soit utilisée dans les organismes participant au réseau RENEUER pour élaborer de nouvelles politiques et évaluer leurs effets au niveau national de manière à faciliter le processus d'adhésion à l'Union européenne;
- vii) A prié le Bureau et le secrétariat d'élaborer une ébauche de plan de projet 2003-2006 pour une seconde phase du projet «Efficacité énergétique 21» et d'étudier la question d'un appui extrabudgétaire avec les gouvernements intéressés et les organismes d'appui et de rendre compte au Comité, à sa prochaine session, sur les progrès réalisés.

b) Groupe de travail du gaz, groupes spéciaux d'experts correspondants et Centre du gaz

Documentation: ENERGY/WP.3/2002/2, ENERGY/WP.3/GE.1/2002/2 et ENERGY/WP.3/GE.5/2002/2.

28. Le secrétariat a présenté les faits récents concernant le Groupe de travail du gaz, ses groupes spéciaux d'experts et le Centre du gaz. Le Comité:

- i) A pris note avec satisfaction des travaux réalisés par le Groupe de travail du gaz et le Centre du gaz;
 - ii) S'est déclaré satisfait de la nouvelle orientation et du nouveau programme de travail du Centre du gaz définis en 2001 et 2002;
 - iii) A encouragé les compagnies du gaz à contribuer au Fonds d'affectation spéciale du Centre du gaz.
- c) Groupe spécial d'experts du charbon et de l'énergie thermique

Documentation: ENERGY/GE.1/2001/2 et ENERGY/GE.1/2002/2.

29. Le Comité a pris note des informations fournies et a approuvé la création du Groupe spécial d'experts du charbon dans le contexte du développement durable, pour une période de deux ans, en tant qu'organe intergouvernemental succédant au Groupe spécial d'experts du charbon et de l'énergie thermique.

- d) Groupe spécial d'experts sur l'extension de l'interconnexion des réseaux électriques européens

Documentation: ENERGY/GE.2/2001/2, ENERGY/GE.2/2002/1 et ENERGY/GE.2/2002/2.

30. Le Comité :

- i) A pris note des informations fournies et a approuvé la création du Groupe spécial d'experts de l'électricité, pour une période d'un an, en tant qu'organe intergouvernemental succédant au Groupe spécial d'experts sur l'extension de l'interconnexion des réseaux électriques européens;
- ii) A noté que le secrétariat élaborerait un programme de travail au cours des prochains mois, en collaboration avec le Bureau du Groupe spécial.

XI. SERVICES CONSULTATIFS RÉGIONAUX, Y COMPRIS LES ACTIVITÉS SOUS-RÉGIONALES, DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE

(point 10 de l'ordre du jour)

- a) Activités consultatives régionales

31. Le Comité:

- i) A pris note avec satisfaction des services consultatifs régionaux fournis pour le projet «Efficacité énergétique 21» et le projet sur l'efficacité et la sécurité énergétiques dans les pays de la CEI;
- ii) A pris note avec satisfaction des services consultatifs régionaux fournis pour des projets réalisés avec la Banque mondiale, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, le Fonds pour l'environnement mondial et le Programme des Nations Unies pour le développement.

- b) Projet relatif à l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources en eau en Asie centrale mis en œuvre sous les auspices du Programme spécial pour les économies des pays d'Asie centrale (SPECA)

32. Le Comité a pris note avec satisfaction des services consultatifs régionaux fournis pour le projet SPECA visant une utilisation efficace de l'énergie et des ressources en eau en Asie centrale.

- c) Projet concernant l'interconnexion de réseaux électriques sous-régionaux en cours dans le cadre de l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est (SECI)

33. Le Comité:

- i) A pris note des travaux réalisés dans le cadre du projet SECI susmentionné et a souhaité être tenu informé des progrès obtenus en la matière;
- ii) A remercié le Département d'État des États-Unis et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) de leur aide pour le projet SECI concernant le développement de l'interconnexion des réseaux d'électricité des pays de la SECI pour mieux les intégrer dans le réseau européen.

**XII. QUESTIONS DÉCOULANT DE LA CINQUANTE-SEPTIÈME SESSION
DE LA COMMISSION RELATIVES AUX ACTIVITÉS DANS LE
DOMAINE DE L'ÉNERGIE, Y COMPRIS LE RENFORCEMENT DE
L'ORGANISATION, ET PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CEE
DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE (points 3 et 11 de l'ordre du jour)**

34. Le Directeur de la Division de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement des entreprises a présenté ce point de l'ordre du jour en proposant que le Comité tienne compte dans son programme de travail des engagements pris lors du Sommet mondial pour le développement durable et de l'initiative prise par le Secrétaire général pour renforcer l'Organisation. Il a en particulier fait remarquer que plusieurs initiatives essentielles en matière d'énergie durable prendraient fin en 2003 et qu'il faudrait soit y mettre un terme soit les compléter. Il a aussi fait observer que l'on pourrait utilement réorienter l'accent mis sur les activités relatives au charbon et l'électricité pour tenir compte des priorités définies par le Sommet mondial. Après consultation avec les bureaux compétents, le Directeur a proposé une nouvelle orientation pour ce domaine dans le cadre d'un Groupe spécial d'experts reconstitué du charbon dans le contexte du développement durable, d'un nouveau Groupe spécial d'experts de l'électricité et de la mise au point d'une nouvelle phase triennale 2003-2006 pour le projet «Efficacité énergétique 21». Le Comité a aussi examiné la possibilité d'établir dans le cadre de son programme de travail, à compter de l'exercice biennal 2004-2005, un Groupe spécial d'experts des sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

- a) Programme de travail du Comité et programmes de travail de ses organes subsidiaires

35. Le Comité a adopté son programme de travail et celui de ses organes subsidiaires, tels qu'ils sont reproduits dans l'annexe I au présent rapport.

b) Calendrier des réunions

36. Le Comité a adopté le calendrier de ses réunions et des réunions de ses organes subsidiaires tel qu'il est reproduit dans l'annexe II au présent rapport.

XIII. COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES

(point 12 de l'ordre du jour)

a) Organes subsidiaires principaux de la Commission

37. Le Comité s'est félicité de la coopération avec:

- i) Le Comité des politiques de l'environnement pour l'élaboration de directives aux fins de la réforme des tarifs de l'énergie et de la suppression des subventions afin de promouvoir une exportation durable de l'énergie (voir aussi le point 5 de l'ordre du jour);
- ii) Le Comité des transports intérieurs pour le Corridor bleu: utilisation du gaz naturel comme carburant pour le transport transfrontière de marchandises (voir aussi le point 6 d) de l'ordre du jour);
- iii) La Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance pour l'élaboration d'une proposition soumise pour financement par le Compte pour le développement créé par l'Assemblée générale des Nations Unies et portant sur la gestion de la qualité de l'air et l'application de techniques non polluantes de combustion du charbon en Asie centrale, proposition qui a aussi été examinée dans le cadre du Groupe spécial d'experts du charbon et de l'énergie thermique;
- iv) Le Comité du bois et la Fondation des Nations Unies/Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux sur les investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques en ce qui concerne les projets de production de biocombustibles et de boulets de biocombustibles réalisés avec la Fondation Vekst à Oslo (Norvège). Cette coopération porte sur le projet de renforcement des capacités pour améliorer le financement du commerce et les perspectives d'investissement dans le secteur du bois en Russie, exécuté sous les auspices du Comité du bois;
- v) Le Comité du bois pour un «mini-séminaire» sur le thème de l'énergie provenant du bois dans le contexte des politiques portant sur l'énergie et d'autres questions, tenu en 2003.

b) Autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales et milieux économiques

XIV. QUESTIONS DIVERSES (point 13 de l'ordre du jour)

38. Les résultats de l'étude conjointe CEE/Commission européenne, intitulée «Enhancing Government Regulatory Energy Measures Impact and Diffusion Speed Appraisal Method» ou projet E-GRIDS, ont été présentés, lors d'une réunion en petits groupes tenue le

21 novembre 2002 au Palais des Nations, par ceux qui étaient à l'origine de ladite étude ou l'avaient financée. Des précisions y ont été données sur le projet E-GRIDS et celles-ci sont aussi disponibles sous forme de diaporama sur le site www.unece.org, sous la rubrique «Sustainable Energy», et sur le site www.ee-21.net.

39. Le Comité a remercié la Télévision des Nations Unies pour avoir réalisé un film vidéo intitulé «Carbon Trading from Energy efficiency Investments» qui a été présenté pendant la session et remis pour diffusion à Eurovision/EuroNews et CNN World Report.

XV. ADOPTION DU RAPPORT (point 14 de l'ordre du jour)

40. Le Comité a décidé que le rapport de la réunion serait rédigé en consultation avec les membres du Bureau et approuvé par le Bureau, puis diffusé aux pays.

ANNEXE I

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2003-2004

VUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS

Éléments de programme correspondants et organes chargés de les exécuter

(C: Comité; WP.G: Groupe de travail du gaz; EE 21: Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21»; GE.C: Groupe spécial d'experts du charbon dans le contexte du développement durable; GE.E: Groupe spécial d'experts sur l'électricité; GE.H: Groupe spécial d'experts chargé de l'harmonisation de la terminologie des réserves ou ressources énergétiques; G.C: Centre du gaz)

1. ACTIVITÉS NORMATIVES DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE, Y COMPRIS L'ÉTIQUETAGE, LES SYSTÈMES DE CLASSIFICATION ET LE CADRE JURIDIQUE ET DIRECTIF CONNEXE

Travail à faire: Concevoir et mettre en œuvre des normes et harmoniser les législations, réglementations et politiques dans le domaine de l'énergie, afin de promouvoir une exploitation durable de l'énergie, par des activités telles que:

- Suivi de l'utilisation de la Classification-cadre internationale des Nations Unies pour les réserves/ressources de combustibles solides et de produits minéraux (C, GE.H);
- Harmonisation de la terminologie et des systèmes de classification employés dans l'évaluation et l'estimation des réserves/ressources de produits énergétiques – pétrole, gaz naturel, charbon et uranium (C, GE.H);
- Élaboration et publication du Système de codification internationale pour l'utilisation du charbon de qualité inférieure (C);
- Élaboration de normes d'efficacité énergétique et de systèmes d'étiquetage correspondants (C, EE 21);
- Harmonisation/convergence des normes, pratiques et politiques (C);
- Octroi d'une assistance technique aux pays à économie en transition dans le domaine de l'élaboration de réglementations et de politiques (C).

Méthodes de travail: Exécuter les activités ci-dessus aux sessions annuelles du Comité et par le biais de groupes spéciaux d'experts, d'équipes spéciales, de conférences, de séminaires, d'ateliers, d'études spéciales et par celui des services consultatifs régionaux.

2. OUVERTURE ET LIBÉRALISATION DES MARCHÉS DE L'ÉNERGIE; TARIFICATION ET SÉCURITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT

Travail à faire: Évaluer les principaux faits nouveaux et tendances concernant la restructuration et la libéralisation des marchés de l'énergie, les difficultés et les possibilités inhérentes à l'ouverture des marchés de l'énergie, et examiner des questions liées à la mise en œuvre des aspects réglementaires, commerciaux et techniques de la libéralisation des marchés, par des activités telles que:

- Évaluation, surveillance et échange de données d'expérience concernant l'application dans les États membres de l'UE de la Directive communautaire sur le gaz et, en particulier, son extension à d'autres pays de la CEE (G.C);
- Dialogue avec le secteur privé portant sur l'application des principes et pratiques de libéralisation du marché (C, G.C);
- Évaluation de la sécurité de l'approvisionnement en gaz naturel (G.C);
- Évaluation de l'ensemble des risques pour la sécurité énergétique et des politiques susceptibles d'être mises en œuvre (C);
- Développement des capacités institutionnelles et formation en faveur des économies en transition en ce qui concerne la restructuration du secteur, la privatisation, la fixation des prix et la tarification (C, G.C);
- Échange de vues et études à orientation pragmatique sur les conséquences de la libéralisation du marché pour les objectifs de l'action gouvernementale, tels que sécurité énergétique et protection de l'environnement (C);
- Évaluation des perspectives du charbon et de l'électricité produite à partir du charbon dans les marchés de l'énergie libéralisés (C, GE.C);
- Missions consultatives techniques portant sur les questions réglementaires, la restructuration du secteur et la libéralisation du marché (C, G.C).

Méthodes de travail: Échange d'informations et de données d'expérience entre pays membres au cours des sessions annuelles du Comité et de ses organes subsidiaires, ainsi que par le biais d'équipes spéciales, de séminaires, d'ateliers, de missions techniques et par celui des services consultatifs régionaux, avec élaboration d'analyses.

3. STRATÉGIES RÉGIONALES DURABLES POUR LE XXI^e SIÈCLE

Travail à faire: Promouvoir la formulation et la mise en œuvre de stratégies et de politiques pour faciliter la transition vers un avenir fondé sur une exploitation plus durable de l'énergie, et contribuer à définir une perspective régionale en vue de manifestations mondiales dans lesquelles des questions liées à l'exploitation durable de l'énergie sont examinées, par des activités telles que:

- Mise au point de directives en vue d'une réforme de la tarification de l'énergie orientée vers l'exploitation durable de l'énergie (C);
- Examen des indicateurs d'exploitation durable de l'énergie pour surveillance des résultats (C);
- Apport régional aux travaux et aux activités de la Commission du développement durable (C);
- Dialogue avec le secteur privé et les organisations non gouvernementales pour faciliter la transition vers un avenir fondé sur l'exploitation durable de l'énergie (C);
- Diffusion d'informations et fourniture d'une assistance technique aux pays à économie en transition dans le domaine de l'énergie renouvelable (C);
- Participation aux travaux entrepris à l'échelon international pour mettre au point des systèmes d'étalonnage applicables aux procédés industriels afin de promouvoir les meilleures pratiques sans danger du point de vue de l'environnement, notamment dans les pays à économie en transition (C);
- Réévaluation des principaux problèmes énergétiques auxquels est confrontée la région de la CEE et des politiques devant être mises en œuvre dans ce domaine pour relever les défis du développement énergétique durable définis dans la contribution du Comité à la neuvième session de la CDD, intitulée «Un pas en avant sur la voie d'un avenir énergétique durable» (C);
- Échange de vues périodique sur la sécurité énergétique et l'énergie durable, y compris une analyse de la fiabilité des données sur les approvisionnements en énergie et les industries liées à la sécurité énergétique, pour renforcer la transparence et l'efficacité des marchés de l'énergie, échange d'informations à ce sujet sur Internet et poursuite de l'évaluation de la sécurité et de l'efficacité énergétiques dans la CEI, en coopération avec d'autres organisations internationales pertinentes.

Méthodes de travail: Échange de données d'expérience au cours de la session annuelle du Comité et par le biais de groupes spéciaux d'experts, d'équipes spéciales, de conférences, de séminaires, d'ateliers, d'études spéciales ainsi que des services consultatifs régionaux.

4. UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE, EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Travail à faire: Harmoniser et élaborer des directives et des stratégies pour améliorer l'efficacité énergétique et les économies d'énergie, et élaborer des projets visant à réduire l'écart en matière d'efficacité énergétique entre la pratique et les meilleures techniques disponibles, ainsi qu'entre les pays de la CEE, en particulier entre les pays précédemment à économie planifiée et les pays à économie de marché, par des activités telles que:

- Élaboration de directives visant à améliorer les économies d'énergie et l'efficacité énergétique, en particulier dans les pays à économie en transition (C, EE 21);
- Mise en réseau et échange d'informations, notamment par l'intermédiaire du Web (EE 21);
- Création et mise en pratique de zones de démonstration de l'efficacité énergétique dans les pays à économie en transition (EE 21);
- Renforcement des capacités institutionnelles et activités de formation portant sur la planification commerciale, l'ingénierie financière et l'élaboration de projets (EE 21);
- Aide à l'obtention de financements en faveur de projets d'efficacité énergétique (EE 21);
- Utilisation rationnelle des ressources en énergie et en eau en Asie centrale dans le cadre du Programme spécial pour les économies d'Asie centrale – SPECA (C, EE 21);
- Préparation et publication sur CD-ROM d'un manuel relatif aux émissions énergétiques (EE 21);
- Échange de vues et d'informations techniques sur l'efficacité des matériels et appareils à gaz (WP.G).

Méthodes de travail: Le programme sera mis en œuvre par l'intermédiaire des organismes nationaux participants, des entreprises du secteur privé, des établissements financiers internationaux, des banques commerciales, des organisations internationales, d'autres programmes d'assistance technique multilatéraux ou bilatéraux, des groupes spéciaux d'experts et des services consultatifs régionaux, ainsi qu'au moyen de réunions, sessions de formation, ateliers, séminaires et études spéciales.

5. INFRASTRUCTURE ÉNERGÉTIQUE, NOTAMMENT INTERCONNEXION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DU GAZ

Travail à faire: Encourager la modernisation, l'extension et l'interconnexion transfrontières de l'infrastructure énergétique des pays membres afin de promouvoir les échanges d'énergie, l'efficacité économique et la meilleure intégration des systèmes énergétiques dans la région de la CEE, par des activités telles que:

- Examens annuels de la situation et des perspectives des interconnexions européennes dans les domaines de l'énergie électrique et du gaz naturel (C, WP.G, GE.E);
- Assistance technique et appui en faveur de la création d'un marché régional de l'électricité et d'une meilleure intégration des réseaux électriques des pays de l'Europe du Sud-Est dans le cadre de l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est – SECI (GE.E);
- Mise à jour d'études sur le stockage souterrain de gaz, les réseaux de gaz et la carte des réserves de gaz naturel (WP.G);

- Évaluation de la faisabilité d'un programme international visant à établir, dans la région de la CEE, un corridor transfrontière pour le transport de marchandises par véhicules alimentés au gaz naturel, le «Corridor bleu» (WP.G).

Méthodes de travail: Échange d'informations et de vues au cours des sessions annuelles du Comité, coordination des activités et réunions communes avec des organisations sous-régionales et par le biais de groupes spéciaux d'experts composés de représentants des parties intéressées – gouvernements, entreprises et autres organisations internationales –, ainsi que par le biais de séminaires et d'ateliers, notamment d'études spéciales.

6. PRODUCTION DE CHARBON ET D'ÉNERGIE THERMIQUE DANS LE CONTEXTE DE L'EXPLOITATION DURABLE DE L'ÉNERGIE

Travail à faire: Procéder à un examen général des politiques et programmes mis en œuvre dans les États membres en vue de concrétiser la protection de l'environnement et le développement durable dans les secteurs du charbon et de l'énergie thermique et promouvoir la coopération technique entre États membres dans l'application des techniques et pratiques charbonnières non polluantes d'un bout à l'autre de la chaîne charbon-énergie, par des activités telles que:

- Évaluations périodiques de la situation et des perspectives du charbon et de l'énergie thermique (C, GE.C);
- Collecte périodique d'informations et analyses relatives à la restructuration du secteur du charbon, en particulier dans les pays à économie en transition (C, GE.C);
- Évaluation des chances du charbon sur un marché de l'énergie compétitif (C, GE.C);
- Diffusion d'informations sur la remise en état des sites d'extraction du charbon et sur les procédés plus respectueux de l'environnement de préparation du charbon et d'amélioration de sa qualité (GE.C);
- Évaluation des conséquences économiques et sociales de la restructuration des secteurs du charbon et du transfert des savoir-faire et des pratiques optimales aux pays à économie en transition (GE.C);
- Évaluation, promotion et diffusion d'informations relatives à des politiques concertées et coopération pour soutenir l'emploi de techniques de combustion propre du charbon dans les chaudières de petite et moyenne taille (GE.C);
- Diffusion d'informations pour améliorer l'efficacité thermique des grandes centrales thermiques à charbon et réduire les émissions nuisibles à l'environnement, s'agissant en particulier des pays à économie en transition (GE.C).

Méthodes de travail: Échange d'informations et de vues au cours de la session annuelle du Comité et par le biais du Groupe spécial d'experts du charbon dans le contexte du développement durable, de séminaires, d'ateliers et de voyages d'études; et par celui de l'élaboration d'études, ainsi que de la présentation de monographies sur des projets qui ont été couronnés de succès.

ANNEXE II

CALENDRIER 2003 DES RÉUNIONS DU COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE ET DE SES ORGANES D'EXÉCUTION

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

- Comité de l'énergie durable, treizième session, 20-21 novembre, Genève
- Groupe spécial d'experts du charbon dans le contexte du développement durable, sixième session, 17-18 novembre, Genève
- Groupe spécial d'experts de l'électricité, sixième session, 19 novembre, Genève
- Groupe spécial d'experts sur l'harmonisation de la terminologie des réserves/ressources énergétiques, 30-31 octobre, Genève
- Équipe spéciale sur l'environnement et l'énergie (réforme des prix de l'énergie), (date et lieu à déterminer)

COMITÉ DIRECTEUR DU PROJET «EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE 21»

- Groupe spécial d'experts des investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques, 25-26 mars, Genève
- Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21», 26-28 mai, Genève
- Groupe spécial d'experts des investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques, 22-23 septembre, Genève

GROUPE DE TRAVAIL DU GAZ

- Conseil d'administration («Executive Board») du Centre du gaz, 20 janvier, Genève
- Groupe de travail du gaz, treizième session, 21-22 janvier, Genève
- Groupe spécial d'experts de l'approvisionnement et de l'utilisation du gaz, quatrième session, 23 janvier, Genève
- Groupe spécial d'experts des ressources en gaz naturel, vingt-sixième session, 12-13 juin, Genève
- Huitième réunion «de haut niveau» du Centre du gaz, 13-14 mai, Stavanger (Norvège)
- Équipe spéciale sur l'application de la Directive de l'Union européenne relative au gaz (deux réunions, dates et lieux à déterminer)
- Équipe spéciale sur le transport et la tarification du gaz (GATE 2010) (deux réunions, dates et lieux à déterminer)

- Équipe spéciale sur la sécurité des approvisionnements en gaz naturel (deux réunions, dates et lieux à déterminer)
- Réunions du Comité chargé de la base de données du Centre du gaz (deux réunions, dates et lieux à déterminer)

CONFÉRENCES, COLLOQUES, ATELIERS ET VOYAGES D'ÉTUDE

- Cinquième Conférence ministérielle «Environnement pour l'Europe», 21-23 mai, Kiev (Ukraine)
- Atelier sur la restructuration d'ordre réglementaire de l'industrie et la libéralisation du marché (date et lieu à déterminer), Yougoslavie
- Séminaire sur l'application de la Classification-cadre internationale des Nations Unies pour les ressources énergétiques dans les États membres de la CEI, 24-25 avril, Moscou (Fédération de Russie)
- Stratégie régionale sur l'utilisation rationnelle et efficace des ressources en énergie et en eau en Asie centrale, 5-6 novembre 2003, Bichkek (Kirghizistan)
